

CONDITIONS GENERALES : LOCATION ET VENTE - FRANCAIS

Mentions Légales & Données Personnelles	Page 2
Conditions pour un contrat de location	Page 2
Conditions pour un contrat de vente	Page 7

February 2023



Mentions Légales

The Enchanted Company by Nancy Hilgers (nom d'usage Savoya), ci-après dénommé The Enchanted Co., est une entreprise individuelle enregistrée au Registre du Commerce et au capital de 15,000 CHF. Numéro d'identification : IDE-495.503.158.

Le siège social et les locaux de l'entreprise sont situés à Route de Pallatex 5, atelier 014S, 1163 Etoy, dans le bâtiment des Ateliers de la Côte.

The Enchanted Company est une marque protégée et déposée. Tout le contenu, images et textes figurant sur le site theenchanted company.ch fait partie de la propriété intellectuelle de The Enchanted Co.

Données Personnelles

Toutes les données personnelles que le Client communique à The Enchanted Co. restent confidentielles, seront traitées avec respect et ne seront jamais transmises.

Le Client peut à tout moment demander de consulter, modifier ou retirer ses informations personnelles des fichiers The Enchanted Co.

The Enchanted Co. pourra éventuellement communiquer avec le Client par le biais de newsletter par exemple, afin de promouvoir de nouveaux produits ou services ou de communiquer des offres spéciales. Le Client peut à tout moment décider de ne plus recevoir ce genre de communication et se désabonner par simple e-mail à info@enchantedco.ch

Contrat de location

Les conditions ci-dessous s'appliquent dans le cadre d'un contrat de location de matériel mis à disposition par The Enchanted Co., entre le Client et The Enchanted Co.

Article 1 : Définition du matériel

The Enchanted Co. met à la disposition du Client, signataire du présent contrat, tentes, matelas, draps, tables et autre petit mobilier ainsi que des accessoires de décoration pour l'organisation de soirées pyjama, de picnic parties et autres fêtes.

The Enchanted Co. s'engage à vérifier le matériel entre chaque location et à veiller à ce que le matériel soit en bon état et propre pour chaque nouvelle location.



Lorsque le matériel est remis au Client, il est accompagné d'une « liste inventaire » détaillant chaque article. Le Client doit inspecter le matériel et signer cette liste avant de pouvoir prendre possession du matériel.

Article 2 : Conditions de mise à disposition

- 2.1. Le matériel est réservé à la date choisie par le Client quand le paiement d'un acompte de 50% du total a été effectué. En effectuant le paiement de cet acompte, le Client accepte sans réserve les conditions générales présentes. Le solde des 50% restants est dû une semaine avant la date de la fête.
- 2.2. Une caution pour le matériel devra être payée soit par virement bancaire, au plus tard 24 heures avant le retrait ou la livraison du matériel, soit en espèces, au moment du retrait ou de la livraison. La caution minimum est de 100 CHF augmente en fonction de la valeur du matériel et de la taille de la fête. Cette caution sert à couvrir d'éventuels dommages ou perte de matériel (tarifs en cas de dommage ou perte selon la « liste inventaire »). La caution par virement bancaire sera restituée par virement bancaire, sous 5 jours ouvrables. La caution en espèces, sera restituée en espèces, au moment du retour ou de l'enlèvement du matériel. Dans les deux cas, le matériel est vérifié avec le Client au moment du retour ou de l'enlèvement du matériel.
- 2.3. Lors du retrait du matériel à l'atelier The Enchanted Co. or lors de la livraison, le Client doit signer la « liste inventaire » du package.
- 2.4. Une fois que le matériel a été retiré à l'atelier The Enchanted Co. ou bien livré à domicile, le Client est responsable du matériel, jusqu'à son retour à l'atelier ou son enlèvement à domicile. Dans le cas ou le Client assure le transport et le montage du matériel par ses propres soins. Il est également responsable du matériel lors de ces étapes.

Article 3 : Livraison, installation et enlèvement du matériel

- 3.1. Il existe 2 options pour récupérer le matériel de location :
 - a) Retrait et retour du matériel par le Client, à l'atelier the Enchanted Company, Route de Pallatex 5, 1163 à Etoy. Tout le matériel doit être transporté à l'intérieur d'un véhicule propre et fermé; les remorques ou pick-ups trucks ne sont pas admis. Cette option est possible pour les soirées pyjama et les Spa Parties uniquement.
 - b) Livraison, montage et mise en place de la fête, puis collecte du matériel à domicile par The Enchanted Co.
- 3.2. Il est de la responsabilité du Client de vérifier que l'espace prévu pour la fête est assez grand pour installer le matériel. Toutes les dimensions du matériel de location sont disponibles sur le site internet



<u>www.theenchantedcompany.ch</u> et sur simple demande. The Enchanted Co. vous conseille volontiers mais ne pourra pas évaluer sur photo les dimensions de l'espace prévu.

- 3.3. Il est également de la responsabilité du Client de dégager si besoin, l'espace nécessaire pour la fête, et de faire en sorte qu'il soit propre, avant la livraison du matériel. Le personnel de The Enchanted Co. ne peut pas déménager des meubles ni laver les sols pour le Client. Si l'espace n'est pas prêt, The Enchanted Co. se réserve le droit de retenir une partie de la caution pour couvrir le temps perdu et les désagréments encourus.
- 3.4. Les livraisons et installations des fêtes ainsi que les démontages se font principalement du lundi au vendredi. Par exemple pour une soirée pyjama, la livraison se fait en général le vendredi et le démontage, le lundi. Pour des installations importantes en termes de taille, il est parfois possible de livrer ou de démonter le samedi sous réserve de disponibilité de l'équipe The Enchanted Co.
- 3.5. En cas d'accès difficile pour la livraison (pas de parking, longue distance entre le véhicule de livraison et le lieu de la fête, plus de 2 étages sans ascenseur par exemple, etc...), des frais supplémentaires peuvent être demandés pour couvrir les frais de parking et le temps supplémentaire nécessaire.
- 3.6. Pour les mises en place et démontages le dimanche, le tarif de location sera majoré de 10%, sous réserve de disponibilité.
- 3.7. Le Client s'engage à être présent au moment de la livraison et de l'enlèvement du matériel. Si ce n'est pas possible, une personne pouvant représenter le Client et pouvant signer la fiche d'inventaire doit être présente.
- 3.8. The Enchanted Co. livre en Suisse Romande uniquement, principalement entre Lausanne et Genève. Sur demande, The Enchanted Co. peut étudier la possibilité de livrer en dehors de cette zone et se réserve le droit de décliner.

Article 4 : Durée de mise à disposition

- 4.1. Le matériel est mis à disposition pour 1 nuit pour une soirée pyjama et 4 à 5 heures pour une picnic party.
- 4.2. Les livraisons et les enlèvements ne se faisant qu'à titre exceptionnel le week-end, il est possible que cette durée soit étendue pour les fêtes ayant lieu le week-end. Aucun supplément n'est demandé dans ce cas et le Client peut continuer de profiter du matériel.
- 4.3. The Enchanted Co. se réserve le droit néanmoins de récupérer le matériel dès 18h00 pour les Picnic Parties et dès 11h00 le lendemain de la fête pour les soirées pyjama, en cas de forte demande.



Article 5 : Utilisation du matériel et responsabilité

Soirées Pyjama, tentes et Spa Parties

- 5.1. Le matériel mis à disposition par The Enchanted Co. est conçu pour être utilisé à l'intérieur uniquement, sur une surface propre et plane.
- 5.2. Les tentes doivent être montées selon les consignes de montage. En particulier, les sangles de maintien de l'ouverture des tentes doivent reposer à plat sur le sol et être recouvertes par un matelas ou tapis de jeux éventuel pour éviter tout risque de trébuchement. Les 2 vis doivent être mises en place comme expliqué lors du retrait.

Picnic Parties et tipis

5.3. Les picnic parties et tipis (pas les tentes) peuvent être installées soit à l'intérieur soit en extérieur, dans un lieu privé. Des coûts supplémentaires peuvent être facturés pour une picnic party en extérieur pour les tapis de sol nécessaires.

Applicable à l'ensemble du matériel de The Enchanted Co.

- 5.4. Le matériel doit être utilisé sous la surveillance d'un adulte pour les fêtes d'enfants, et ne convient pas aux enfants de moins de 3 ans en raison de petits éléments présents dans les articles de décoration.
- 5.4. Il est strictement interdit de sauter dans ou sur les tentes et tipis, ainsi que sur les tables. Il est également interdit de monter sur les tables ou de grimper ou de se suspendre au cadre qui surmonte les tables. Le Client s'engage à faire respecter l'utilisation du matériel pour laquelle il est destiné.
- 5.5. Le Client supporte l'entière responsabilité en cas d'accident corporel, ou de détérioration du matériel loué à partir du moment où celui-ci lui est confié.
- 5.6. The Enchanted Co. décline toute responsabilité en cas d'accident durant toute la période de mise à disposition du matériel. Le ou les adultes présents lors de la fête sont responsables des enfants et de leur sécurité.
- 5.7. Le matériel est prévu pour être utilisé par des enfants ou des adultes, pas par les animaux © Merci de faire attention à ce que les animaux de compagnie ni ne se frottent ni ne se couchent sur les éléments en textile en particulier.



Article 6 : Dommages ou perte de matériel

6.1. Après chaque fête, le matériel est soit ramené par vos soins à l'atelier The Enchanted Co., soit récupéré chez vous selon le type de contrat que vous avez sélectionné.

Le matériel est ensuite vérifié et nettoyé. Si le matériel est en bon état comme sur la feuille inventaire signée avant la fête, la caution du Client sera restituée en intégralité selon l'article 2.2.

6.2. En cas de perte, de dommage ou de taches importantes qui seraient considérées au-delà de ce qui est raisonnable pour une fête (de grosses tâches de gras, de chocolat ou autre produit sur les toiles de tentes, matelas, ou autres éléments ou encore la présence de poils d'animaux par exemple, seraient considérées comme au delà d'une utilisation raisonnable), une partie de la caution ou toute la caution sera utilisée pour remplacer, réparer ou faire nettoyer professionnellement le matériel. Il est possible que les dommages excèdent la caution demandée. Dans ce cas, The Enchanted Co. enverra une facture au Client pour couvrir les coûts de remplacement du matériel endommagé. Cette facture sera à régler dans les 10 jours net Le Client peut voir la liste des coûts encourus sur la fiche inventaire. Cette fiche inventaire est disponible sur demande avant toute conclusion de contrat.

Article 7 : Procédure de réservation

- 7.1. Les demandes de réservation peuvent se faire sur le site internet www.theenchantedcompany.ch par simple e-mail à nancy@enchantedco.ch, par téléphone ou par message privé sur Instagram.
- 7.2. A réception de la demande de réservation, The Enchanted Co. vérifiera la disponibilité du matériel et prendra contact avec le Client afin de proposer le package le plus adapté aux attentes du Client.
- 7.3. Les demandes de réservation sont traitées par ordre d'arrivée. La réservation est confirmée lorsque le Client a reçu le bon de confirmation de The Enchanted Co. ET qu'un acompte de 50% a été réglé. Lorsque le délai entre la réservation et la fête est très court (2 semaines ou moins), la totalité de la fête est due afin de confirmer la fête.

Article 8 : Prix

- 8.1. The Enchanted Co. n'est pas soumise à la TVA
- 8.2. The Enchanted Co. se réserve le droit de changer sa politique de prix à n'importe quel moment. Toute réservation confirmée ou tout achat validé avant un changement de prix éventuel, restera au prix convenu lors de l'achat et ne sera pas affecté par ce changement de prix.



Article 9 : Politique d'annulation

- 9.1. Le Client a la possibilité d'annuler ou de déplacer la date de la fête (selon la disponibilité) jusqu'à 2 semaines (14 jours) avant la date prévue pour la livraison (ou de retrait du matériel) prévue, sans frais.
- 9.2. Pour toute annulation moins de deux semaines et jusqu'à 4 jours avant la date prévue de livraison ou de retrait, The Enchanted Co. retiendra 50% de la valeur du package de location. En cas de paiement intégral par le Client plus de 2 semaines avant la fête, The Enchanted Co. remboursera 50% de la valeur du package de location au Client.
- 9.3. Pour toute annulation 3 jours ou moins avant la date prévue de livraison ou de retrait, aucun remboursement ne pourra avoir lieu. 100% de la valeur de la fête est dû.
- 9.4. Pour toute commande d'articles personnalisés tels que les invitations ou des cadeaux personnalisés, le remboursement ne pourra se faire que si la commande n'a pas encore engendré de frais d'achat de matières premières et n'est encore passée en production. Sinon, 100% de la valeur de ces articles sera due et The Enchanted Co. s'engage à livrer ces articles.

Article 10 : Validité

Le fait de passer commande, implique de la part du Client, l'acceptation totale et sans réserve des conditions ci-dessus.

En cas de litige, le for juridique est celui de Lausanne.

Contrat de Vente

Les conditions ci-dessous s'appliquent dans le cadre de l'achat d'un produit The Enchanted Company par le Client.

Article 1 : Le Produit

La plupart des produits vendus par The Enchanted Co. sont réalisés sur commande et faits-main dans notre atelier à Etoy. De part la nature artisanale de nos produits, tous nos produits sont uniques et peuvent varier d'un exemplaire à l'autre.



Article 2 : Prix

- 2.1. The Enchanted Co. n'est pas soumise à la TVA
- 2.2. The Enchanted Co. se réserve le droit de changer sa politique de prix à n'importe quel moment. Tout achat validé avant un changement de prix éventuel, restera au prix convenu lors de l'achat et ne sera pas affecté par ce changement de prix.

Article 3 : Disponibilité des produits

- 3.1. Si le produit est en stock, il sera expédié sous 48h (2 jours ouvrables) dés réception du paiement, hors vacances scolaires et autres mentions temporaires sur le site.
- 3.2. La plupart de nos produits sont cependant faits sur commande. Dés réception du paiement, l'article sera produit et expédié sous 8 jours ouvrables dans la mesure du possible. Si un matériau ne peut pas être obtenu d'un fournisseur à temps pour tenir ce délai, le Client en sera informé le plus rapidement possible. Un produit similaire lui sera proposé, si celui-ci ne convenait pas, le Client peut demander le remboursement.

Article 4: Livraison

- 4.1. Il est possible de venir retirer les articles commandés à l'atelier The Enchanted Co. à Etoy, sur rendez-vous.
- 4.2. The Enchanted Co. livre dans toute la Suisse par La Poste en courrier B et en courrier A sur demande. Les frais d'envois sont fixés par La Poste et sont à la charge du Client sauf si The Enchanted Co. propose une offre spéciale offrant les frais d'envoi. Les frais d'envoi sont indiqués dans le panier avant la finalisation de l'achat sur le site internet.
- 4.3. Pour toute livraison en dehors de la Suisse, merci de contacter The Enchanted Co. sur <u>info@enchantedco.ch</u> pour établir un devis des frais d'envoi.
- 4.4. En cas de perte de colis par la Poste, The Enchanted Co. assume le risque et s'engage dans la mesure du possible soit à renvoyer un produit similaire, soit, à rembourser le Client.
- 4.5. The Enchanted Co. ne peut être tenu responsable en cas de non livraison pour cause d'adresse incomplète ou incorrecte. Les frais de retour et d'une éventuelle deuxième livraison seront à la charge du Client.



Article 5 : Retour

- 5.1. À partir de la date d'envoi d'une commande, le Client dispose de 15 jours pour retourner un article. Pour qu'un retour soit accepté, le Client doit en avertir préalablement The Enchanted Co. et évoquer la raison du retour par e-mail à info@enchantedco.ch
- 5.2. Pour être retourné, un article doit être neuf, non utilisé, non lavé.
- 5.3. Les articles personnalisés ne peuvent faire l'objet d'un retour qu'en cas de défaut de production.
- 5.4. En cas d'échange à cause d'un défaut de production, The Enchanted Co. prend en charge les frais postaux de retour et de renvoi.
- 5.5. Pour tout autre retour, les frais d'envoi sont à la charge du Client. Si l'article retourné n'a pas été utilisé, The Enchanted Co. Procèdera, selon le choix du Client, soit au remplacement soit au remboursement de l'article par virement bancaire sous 6 jours ouvrables dés réception du produit.

Article 6 : Validité

Le fait de passer commande, implique de la part du Client, l'acceptation totale et sans réserve des conditions ci-dessus.

En cas de litige, le for juridique est celui de Lausanne.

February 2023